



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/10674  
2 juin 1972  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
RUSSE

---

LETTRE DATEE DU 2 JUIN 1972, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET DE L'UNION  
DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur de vous communiquer les documents ci-après concernant les négociations de Moscou entre les Etats-Unis et l'Union soviétique : "Fondements des relations entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique"; "Communiqué conjoint des Etats-Unis et de l'Union soviétique".

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer ces documents comme documents officiels du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de l'Union des  
Républiques socialistes soviétiques  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Y. MALIK

Le représentant permanent des  
Etats-Unis d'Amérique auprès  
de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) G. BUSH

FONDEMENTS DES RELATIONS MUTUELLES ENTRE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES ET LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

Guidés par les obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et par le désir de renforcer leurs relations pacifiques mutuelles et de placer ces relations sur les fondements les plus solides possibles,

Conscients de la nécessité de faire tous les efforts en vue d'éloigner toute menace de guerre et de créer les conditions favorables à une diminution des tensions dans le monde et au renforcement de la sécurité universelle et de la coopération internationale,

Convaincus que l'amélioration des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et leur développement à l'avantage réciproque des deux parties dans les domaines économique, scientifique et culturel contribueront à la réalisation de ces objectifs, à une meilleure compréhension mutuelle et à une coopération efficace, sans porter atteinte en aucune manière aux intérêts de pays tiers,

Conscients que ces objectifs correspondent aux intérêts des peuples des deux pays,

Sont convenus de ce qui suit :

1. Leur action s'inspirera de leur commune conviction qu'à l'âge nucléaire la coexistence pacifique est la seule base sur laquelle il est possible de fonder leurs relations mutuelles. Les différences d'idéologies et de systèmes sociaux entre les Etats-Unis et l'URSS ne sont pas des obstacles au développement bilatéral de relations normales fondées sur les principes de la souveraineté, de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'avantage mutuel.

2. Les Etats-Unis et l'URSS attachent une importance majeure à la prévention du développement de situations susceptibles d'envenimer dangereusement leurs relations. Par conséquent, ils feront tout leur possible pour éviter les confrontations militaires et prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire. Ils maintiendront toujours une certaine modération dans leurs relations mutuelles et seront prêts à négocier et à régler leurs différends par des voies pacifiques. Les discussions et les négociations sur les problèmes en suspens seront menées dans un esprit de réciprocité, d'arrangement et d'avantage mutuels.

Les deux parties reconnaissent que tout effort tendant à obtenir un avantage unilatéral au détriment de l'autre partie, directement ou indirectement, est incompatible avec ces objectifs. Les conditions préalables au maintien et au renforcement de relations pacifiques entre les Etats-Unis et l'URSS sont la reconnaissance des intérêts des parties en matière de sécurité, fondée sur le principe de l'égalité, et la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force.

3. Les Etats-Unis et l'URSS ont une responsabilité particulière, de même que d'autres pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, et doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter que surgissent des conflits ou des situations de nature à aggraver les tensions internationales. En conséquence, ils s'efforceront de promouvoir les conditions permettant à tous les pays de vivre en paix et en sécurité et de ne pas être l'objet d'ingérences extérieures dans leurs affaires internes.

4. Les Etats-Unis et l'URSS ont l'intention d'étendre la base juridique de leurs relations mutuelles et de faire les efforts nécessaires pour que les accords bilatéraux qu'ils ont conclus et les traités multilatéraux ou accords auxquels ils sont tous deux parties soient loyalement appliqués.

5. Les Etats-Unis et l'URSS réaffirment qu'ils sont prêts à poursuivre leurs échanges de vues sur les problèmes d'intérêt mutuel et, le cas échéant, à les mener à l'échelon le plus élevé, sans exclure des rencontres entre les dirigeants des deux pays.

Les deux gouvernements sont prêts à accueillir favorablement et à faciliter le développement de contacts fructueux entre les membres des organes législatifs des deux pays.

6. Les deux parties poursuivront leurs efforts en vue de limiter les armements, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Elles continueront de s'attacher spécialement à la limitation des armements stratégiques. Toutes les fois que cela sera possible, elles concluront des accords concrets tendant à la réalisation de ces objectifs.

Les Etats-Unis et l'URSS estiment que l'objectif final de leurs démarches est le désarmement général et complet, ainsi que l'établissement d'un système de sécurité internationale efficace et conforme aux buts et aux principes de l'Organisation des Nations Unies.

7. Les Etats-Unis et l'URSS estiment que les liens commerciaux et économiques sont un élément important et nécessaire du renforcement de leurs relations bilatérales et, par conséquent, chercheront activement à resserrer de tels liens. Ils faciliteront la coopération entre les entreprises et les organismes compétents des deux pays et la conclusion d'accords et de contrats appropriés, y compris d'accords et de contrats à long terme.

Les deux pays contribueront à l'amélioration de leurs communications maritimes et aériennes.

8. Les deux parties considèrent qu'il est opportun et utile de développer les contacts réciproques et la coopération dans les domaines de la science et de la technique. Quand cela paraîtra indiqué, les Etats-Unis et l'URSS concluront des accords appropriés en vue d'une coopération concrète dans ces domaines.

9. Les deux parties réaffirment leur intention de renforcer leurs liens culturels et d'encourager une plus grande familiarité avec les valeurs culturelles de chaque pays. Elles s'efforceront de promouvoir de meilleures conditions pour les échanges culturels et le tourisme.

10. Les Etats-Unis et l'URSS feront en sorte que leurs liens et la coopération dans les domaines mentionnés ci-dessus et dans tout autre domaine d'intérêt mutuel soient fondés sur une base solide et à long terme. Afin de donner un caractère permanent à ces efforts, ils établiront dans tous les domaines où cela sera possible des commissions ou d'autres organes de caractère mixte.

11. Les Etats-Unis et l'URSS ne revendiquent pour eux-mêmes aucun droit ou avantage spécial dans les affaires mondiales et ne reconnaîtront aucune exigence de ce genre de la part de qui que ce soit. Ils reconnaissent l'égalité souveraine de tous les Etats.

Le développement des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'est pas dirigé contre des pays tiers ni contre leurs intérêts.

12. Les fondements énoncés dans le présent document n'affectent pas les diverses obligations assumées dans le passé envers d'autres pays par les Etats-Unis et l'URSS.

Moscou, le 29 mai 1972

Pour les Etats-Unis d'Amérique :

Le Président des Etats-Unis  
d'Amérique

Richard NIXON

Pour l'Union des Républiques  
socialistes soviétiques :

Le Secrétaire général du Comité  
central du Parti communiste  
de l'Union soviétique

Leonid I. BREJNEV

## COMMUNIQUE CONJOINT DES ETATS-UNIS ET DE L'UNION SOVIETIQUE

Par accord mutuel entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Président des Etats-Unis et Mme Richard Nixon ont effectué une visite officielle en Union soviétique du 22 au 30 mai 1972. Le Président était accompagné du secrétaire d'Etat William Rogers, de M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, et d'autres personnalités officielles américaines. Au cours de sa visite en URSS, le président Nixon a visité, outre Moscou, les villes de Leningrad et de Kiev.

Le président Nixon et M. L. I. Brejnev, secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, M. N. V. Podgorny, président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS, et M. A. N. Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'URSS, ont eu des entretiens sur les problèmes fondamentaux des relations américano-soviétiques et la situation internationale.

Prenaient également part aux conversations :

Du côté américain : MM. William Rogers, secrétaire d'Etat, Jacob D. Beam, ambassadeur des Etats-Unis en URSS, Henry A. Kissinger, conseiller du Président pour les affaires de sécurité nationale, Peter M. Flanigan, conseiller du Président, et Martin J. Hillenbrand, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes.

Du côté soviétique : MM. A. A. Gromyko, ministre des affaires étrangères, N. S. Patolitchev, ministre du commerce extérieur, V. V. Kouznetsov, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, A. F. Dobrynine, ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, A. M. Alexandrov, assistant du Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'URSS, G. M. Korniyenko, membre du collège du Ministère des affaires étrangères de l'URSS.

Les discussions qui ont couvert un large éventail de questions d'intérêt mutuel ont été franches et approfondies. Elles ont défini plus précisément les domaines dans lesquels il existe des perspectives pour le développement d'une plus grande coopération entre les deux pays ainsi que les domaines dans lesquels les positions des deux parties sont différentes.

### I. RELATIONS BILATERALES

Guidés par le désir de placer les relations entre les Etats-Unis et l'URSS sur des bases plus stables et plus constructives, et conscients de leurs responsabilités pour le maintien de la paix mondiale et la réalisation d'une détente internationale, les deux parties ont adopté un document intitulé : "Fondements des relations mutuelles entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques", signé, pour les Etats-Unis, par le président Nixon et, pour l'URSS, par le secrétaire général Brejnev.

/...

Les deux parties sont convaincues que les dispositions de ce document ouvrent de nouvelles possibilités pour le développement de relations pacifiques et d'une coopération mutuellement avantageuse entre les Etats-Unis et l'URSS.

Ayant examiné les différents aspects des relations bilatérales entre les Etats-Unis et l'URSS, les deux parties ont été d'accord pour estimer qu'une amélioration des relations est possible et souhaitable. Elles ont exprimé leur ferme intention d'agir conformément aux dispositions contenues dans le document mentionné ci-dessus.

Grâce aux progrès réalisés lors des négociations qui ont précédé la réunion au sommet et au cours de cette réunion elle-même, un certain nombre d'accords importants ont été conclus. Cela intensifiera la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun aussi bien que dans les domaines touchant à la paix et à la coopération internationale.

#### LIMITATION DES ARMEMENTS STRATEGIQUES

Les deux parties ont porté une attention toute particulière au problème de la diminution des risques de guerre nucléaire. Elles croient qu'un ralentissement de la course aux armements stratégiques apportera une contribution significative et tangible à cet égard.

Les deux parties attachent une grande importance au traité sur la limitation des réseaux de missiles antibalistiques et à l'accord provisoire qu'elles ont conclu sur certaines mesures intéressant la limitation des armes stratégiques offensives.

Ces accords qui ont été conclus à la suite des négociations de Moscou, constituent une étape majeure sur la voie du ralentissement et finalement de l'arrêt de la course aux armements.

Ils manifestent concrètement que les deux parties ont l'intention de contribuer au relâchement des tensions internationales et au renforcement de la confiance entre les Etats, et aussi de s'acquitter des engagements qu'elles ont contractés en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (art. VI). Les deux parties sont convaincues que la conclusion des accords ci-dessus est une mesure concrète qui aidera à libérer l'humanité de la menace d'une guerre nucléaire et qu'en conséquence elle correspond aux intérêts vitaux du peuple américain et du peuple soviétique, aussi bien qu'à ceux de tous les autres peuples.

Les deux parties ont l'intention de continuer à négocier activement en vue de la limitation des armes offensives stratégiques et de le faire dans un esprit de bonne volonté, de respect pour les intérêts légitimes de l'autre partie et d'observation du principe d'égale sécurité.

Les deux parties sont convaincues que l'accord sur les mesures susceptibles de réduire le risque d'éclatement d'une guerre nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, signé à Washington le 30 septembre 1971, sert les intérêts non seulement des peuples soviétique et américain mais aussi de l'humanité tout entière.

#### RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les deux parties se sont entendues sur des mesures visant à établir des conditions plus favorables au développement des liens commerciaux et d'autres liens économiques entre les Etats-Unis et l'URSS. Les deux parties sont convenues que les conditions requises pour le renforcement des liens économiques se trouvent réalisées. Ces liens devraient se développer sur la base du profit mutuel et en accord avec les pratiques internationales généralement acceptées.

Croyant que la réalisation de ces objectifs serait facilitée par la conclusion d'un accord commercial entre les Etats-Unis et l'URSS, les deux parties ont décidé de mener à bien dans un proche avenir les travaux nécessaires à la conclusion d'un tel accord. Elles ont estimé qu'il était opportun de mettre au point des arrangements en matière de crédit pour développer les échanges mutuels et entreprendre rapidement des efforts pour résoudre les autres problèmes financiers et économiques. Il a été convenu qu'un accord de prêt-bail serait négocié en même temps qu'un accord commercial.

Afin d'élargir et de faciliter les liens commerciaux entre les deux pays et pour élaborer des arrangements spécifiques, les deux parties ont décidé de créer une commission commerciale mixte des Etats-Unis et de l'Union soviétique, qui se réunira pour la première fois à Moscou au cours de l'été 1972.

Chaque partie aidera à promouvoir l'établissement d'arrangements opérationnels efficaces entre des organisations et des firmes des deux pays et encouragera la conclusion de contrats à long terme.

#### QUESTIONS MARITIMES ET INCIDENTS EN MER

Les deux parties sont convenues de poursuivre les négociations ayant pour objectif la réalisation d'un accord sur les problèmes maritimes et les questions connexes. Elles estiment qu'un tel accord constituerait un pas en avant en facilitant l'expansion du commerce entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Un accord a été conclu entre les deux parties sur les mesures destinées à prévenir les incidents en mer et dans l'espace aérien au-dessus des mers entre les navires et les avions des marines de guerre des Etats-Unis et de l'Union soviétique. En prévoyant des procédures convenues pour les navires et les avions des deux marines opérant à proximité, cet accord diminuera les chances d'accidents dangereux.

## COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Il a été reconnu que la coopération actuelle dans des domaines tels que la recherche atomique spatiale, médicale et dans d'autres domaines profitent aux deux nations et a apporté une contribution positive à l'ensemble de leurs relations. Il a été reconnu qu'une intensification de la coopération scientifique et technique sur la base du profit mutuel et de l'effort réciproque à des fins communes est dans l'intérêt des deux nations et contribuerait à améliorer encore davantage leurs relations bilatérales. A cet effet les deux parties ont signé un accord de coopération dans les domaines de la science et de la technique. Une commission mixte de coopération scientifique et technique des Etats-Unis et de l'URSS sera créée pour définir et établir des programmes de coopération.

## COOPERATION SPATIALE

Ayant à l'esprit le rôle joué par les Etats-Unis et l'Union soviétique dans l'exploration pacifique de l'espace, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance d'une plus grande coopération bilatérale dans ce domaine. Afin d'accroître la sécurité des vols habités dans l'espace et d'ouvrir la voie à des expériences scientifiques conjointes, les deux parties sont convenues de réaliser les arrangements appropriés pour permettre la jonction de vaisseaux spatiaux et de stations américaines et soviétiques. La première expérience d'arrimage de vaisseaux spatiaux pilotés des deux pays, avec des visites d'astronautes et de cosmonautes d'un vaisseau à l'autre, est prévue pour 1975. La préparation et la réalisation de ce vol seront effectuées par la NASA et l'Académie des sciences de l'URSS, selon des principes et des procédures qui seront mis au point au cours de consultations mutuelles.

## COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Les deux parties ont conclu un accord sur la coopération médicale, qui constitue un début fructueux d'échange des connaissances et de lutte concertée contre l'ennemi commun, la maladie et l'infirmité. Les efforts initiaux de recherche du programme seront centrés sur les problèmes de santé d'importance mondiale - cancer, maladies cardiaques et médecine de l'environnement.

Cette coopération sera étendue par la suite à d'autres problèmes de santé d'intérêt mutuel. Les deux parties ont pris l'engagement de soutenir à fond le programme de coopération en matière de santé et ont été d'accord pour continuer à participer activement au travail des organisations internationales dans le domaine de la santé.

## COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Les deux parties sont convenues de lancer un programme de coopération pour la protection et l'amélioration de l'environnement. Par une recherche et des mesures communes, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont l'espoir de contribuer à la préservation d'un environnement sain dans leurs pays et à travers le monde. Aux termes du nouvel accord sur la coopération dans le domaine de l'environnement, des consultations auront lieu dans un proche avenir, à Moscou, sur des projets spécifiques de coopération.

## ECHANGES DANS LES DOMAINES DE LA SCIENCE, DE LA TECHNIQUE, DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

Les deux parties ont pris note de l'importance de l'accord sur les échanges et la coopération pour 1972 et 1973, signé à Moscou le 11 avril 1972, dans les domaines scientifique, technique, culturel, de l'éducation et autres. La poursuite et l'expansion des échanges bilatéraux dans ces domaines mèneront à une meilleure compréhension et contribueront à l'amélioration générale des relations entre les deux pays. Dans le cadre général de cet accord, les deux parties sont convenues d'élargir les domaines de coopération, ce que reflètent les nouveaux accords concernant l'espace, la santé, l'environnement, la science et la technique.

Les Etats-Unis, notant l'existence d'un vaste programme d'enseignement de la langue anglaise en Union soviétique, a fait part de son intention d'encourager l'enseignement de la langue russe aux Etats-Unis.

/...

## II. PROBLEMES INTERNATIONAUX

### EUROPE

Au cours de leur examen de la situation internationale, les deux parties ont pris note des éléments nouveaux favorables susceptibles de réduire les tensions en Europe.

Reconnaissant l'importance pour la paix mondiale de l'évolution survenue en Europe, où les deux guerres mondiales ont éclaté, et conscients des responsabilités et des engagements qu'ils partagent avec d'autres puissances aux termes des accords pertinents, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont l'intention d'accroître leurs efforts pour assurer à l'Europe un avenir pacifique, libre de tensions, de crises et de conflits.

Elles sont convenues que l'intégrité territoriale de tous les Etats d'Europe devait être respectée. Les deux parties considèrent que l'accord quadripartite du 3 septembre 1971 sur les secteurs Ouest de Berlin est un bon exemple de coopération fructueuse entre les Etats concernés, y compris les Etats-Unis et l'URSS. Les deux parties pensent que la mise en oeuvre de cet accord dans un proche avenir, ainsi que l'application d'autres mesures amélioreront encore la situation en Europe et contribueront à l'instauration de la confiance nécessaire entre les Etats.

Les deux parties se sont félicitées du traité signé le 12 août 1970 entre l'URSS et la République fédérale d'Allemagne. Elles ont noté l'importance des clauses de ce traité, ainsi que des autres accords récents de nature à promouvoir la confiance et la coopération parmi les Etats européens.

Les Etats-Unis et l'URSS sont prêts à contribuer de manière appropriée à l'évolution positive du continent européen vers une véritable détente et le développement de relations de coopération pacifique entre les Etats d'Europe sur la base des principes de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité des nations souveraines, de l'indépendance et de la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force.

Les Etats-Unis et l'URSS sont d'accord sur le fait que des consultations multilatérales en vue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourraient commencer après la signature du protocole quadripartite final de l'accord du 3 septembre 1971. Les deux gouvernements sont d'accord pour penser que la conférence devrait être préparée avec soin afin qu'elle puisse examiner concrètement des problèmes spécifiques de sécurité et de coopération, et contribuer ainsi à la réduction progressive des causes profondes de la tension en Europe. Cette conférence devrait être convoquée à une date convenant aux pays intéressés mais sans aucun retard inutile.

Les deux parties considèrent qu'une réduction réciproque des forces armées et des armements, principalement en Europe centrale, contribuerait à assurer la sécurité et la stabilité en Europe. Un accord sur cette question ne devrait amoindrir la sécurité d'aucune des parties. Les Etats intéressés devraient parvenir aussitôt que possible à un accord sur les procédures applicables aux négociations qui se dérouleraient à ce propos au sein d'un organe spécial.

#### MOYEN-ORIENT

Les deux parties ont exposé leur position sur ce problème. Elles réaffirment leur soutien à un règlement pacifique au Moyen-Orient conformément à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

Prenant note de l'importance de la coopération constructive des parties intéressées avec le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur Jarring, les Etats-Unis et l'Union soviétique confirment leur désir de contribuer au succès de sa mission et déclarent également qu'ils sont prêts à jouer leur rôle pour parvenir à un règlement pacifique au Moyen-Orient. Aux yeux des Etats-Unis et de l'URSS, la réalisation d'un tel accord ouvrirait des perspectives pour la normalisation de la situation au Moyen-Orient et permettrait, en particulier, d'envisager de nouvelles étapes pour parvenir à une détente militaire dans cette région.

#### INDOCHINE

Chaque partie a fait connaître son point de vue en ce qui concerne la guerre qui se poursuit au Viet-Nam et la situation dans la région de l'Indochine en général.

Les Etats-Unis ont souligné la nécessité de mettre fin au conflit militaire dès que possible et ont réaffirmé leur attachement au principe selon lequel il appartient au peuple sud-vietnamien de décider lui-même, sans ingérence extérieure, de l'avenir politique du Viet-Nam du Sud.

Les Etats-Unis ont expliqué que, selon eux, la manière la plus efficace et la plus rapide de parvenir aux objectifs ci-dessus mentionnés est la négociation aboutissant au rapatriement de tous les Américains tenus prisonniers dans la région, à la réalisation d'un cessez-le-feu pour toute l'Indochine, sous contrôle international, et au retrait consécutif de toutes les forces des Etats-Unis stationnées au Viet-Nam du Sud dans les quatre mois, en laissant le peuple indochinois régler lui-même les questions politiques.

Les Etats-Unis ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à engager des négociations sérieuses avec le Viet-Nam du Nord en vue du règlement du conflit en Indochine sur une base équitable pour tous.

L'Union soviétique a souligné sa solidarité avec la juste lutte des peuples du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge pour leur liberté, leur indépendance et leur progrès social. Soutenant fermement les propositions de la République démocratique du Viet-Nam et de la République du Viet-Nam du Sud, qui fournissent une base réaliste et constructive au règlement du problème vietnamien, l'Union soviétique se prononce pour une cessation des bombardements de la République démocratique du Viet-Nam, pour un retrait complet et définitif des troupes des Etats-Unis et de leurs alliés du Viet-Nam du Sud, afin que les peuples d'Indochine aient la possibilité de décider par eux-mêmes de leur sort sans aucune ingérence extérieure.

#### PROBLEMES DU DESARMEMENT

Les deux parties ont fait connaître leur position sur les problèmes de la limitation des armements et sur le désarmement.

Les deux parties soulignent que ces dernières années leurs actions communes et parallèles ont facilité l'élaboration et la conclusion de traités qui limitent la course aux armements ou interdisent certains types d'armes parmi les plus dangereuses. Elles soulignent de plus que ces traités ont été bien accueillis par la grande majorité des Etats du monde qui en sont devenus parties.

Les deux parties considèrent la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et toxiques et sur leur destruction comme une mesure essentielle de désarmement. Avec le Royaume-Uni, elles sont les dépositaires de cette convention qui a été récemment ouverte à la signature de tous les Etats. Les Etats-Unis et l'URSS poursuivront leurs efforts pour parvenir à un accord international concernant les armes chimiques.

Les Etats-Unis et l'URSS, partant de la nécessité de prendre en considération les intérêts de la sécurité des deux pays sur la base du principe de l'égalité, et sans nuire aux intérêts de la sécurité des pays tiers, participeront activement aux négociations destinées à élaborer de nouvelles mesures pour limiter la course aux armements et y mettre fin. Le but final est le désarmement général et complet; y compris le désarmement nucléaire sous contrôle international strict. Une conférence mondiale du désarmement pourrait jouer un rôle dans ce processus à un moment approprié.

#### RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les deux parties s'emploieront à renforcer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies sur la base du strict respect de la Charte. Elles considèrent l'Organisation des Nations Unies comme un instrument pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la prévention des conflits et le développement de la coopération internationale. En conséquence, elles feront de leur mieux pour soutenir les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans l'intérêt de la paix internationale.

Les deux parties ont souligné que les accords et les ententes auxquels elles sont parvenues au cours des négociations de Moscou, ainsi que le contenu et la nature de ces négociations, ne sont dirigés d'aucune manière contre aucun autre pays. Les deux parties reconnaissent le rôle, la responsabilité et les prérogatives des autres Etats intéressés, des obligations internationales et des accords existants, et les principes et les buts de la Charte des Nations Unies.

Les deux parties estiment que des résultats positifs ont été atteints au cours des entretiens à l'échelon le plus élevé. Ces résultats montrent que malgré les divergences qui séparent les Etats-Unis et l'URSS au plan des systèmes sociaux, des idéologies et des principes politiques, il est possible de parvenir à une coopération mutuellement avantageuse entre les peuples des deux pays, dans l'intérêt du renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Les deux parties ont exprimé le désir de maintenir un contact étroit sur un certain nombre des problèmes qui ont été discutés. Elles sont convenues que des consultations régulières sur des questions d'intérêt mutuel, y compris des réunions à l'échelon le plus élevé, seraient utiles.

En exprimant sa gratitude pour l'hospitalité qui lui a été offerte en Union soviétique, le président Nixon a invité le Secrétaire général L. I. Brejnev, le président N. V. Podgorny et le président A. N. Kossyguine à se rendre aux Etats-Unis à une date convenant aux deux parties. Cette invitation a été acceptée.

-----